



Chers parents,

Nous vous remercions pour votre confiance au cours de notre 4ème année au collège de Lacanau !

Nous avons porté votre parole, et nous sommes impliqués dans les commissions tout au long de l'année.

Nous avons organisé une opération potager en partenariat local avec les jardins d'Alexandre.

Cette année nous souhaitons continuer à œuvrer pour les élèves et leurs familles !

Les parents PEEP affirment leur indépendance politique, syndicale et religieuse pour être le porte-parole de toutes les familles dont les enfants fréquentent les établissements de LACANAU.

Venez vous appuyer avec nous sur la force d'un réseau et d'une fédération nationale !

Quelle représentation des parents dans les collèges ?

Le conseil d'administration, présidé par le chef d'établissement, se réunit au moins trois fois par an.

Il adopte le projet d'établissement et se prononce sur les objectifs à atteindre (répartition de la DHG – dotation horaire globale – afin d'assurer les enseignements obligatoires et les heures nécessitées par le projet d'établissement).

Siègent, dans les collèges de moins de 600 élèves, six parents élus.

Ce conseil adopte le budget et le règlement intérieur de l'établissement.

Il délibère sur les questions relatives à l'accueil et à l'information des parents, l'hygiène, la santé, la sécurité et les projets importants.

Il est consulté sur les mesures de création et de suppression de classes et d'options ou les principes de choix des manuels scolaires.

Quel rôle dans les conseils de classe ?

Présidé par le chef d'établissement ou son représentant, il se réunit au moins trois fois par an.

Il aborde les questions pédagogiques concernant la vie de la classe et évalue le travail et les résultats de chaque élève, afin de l'aider dans sa scolarité et ses choix d'études.

Dans chaque conseil de classe siègent deux parents d'élèves délégués.

A l'issue de chaque conseil, les parents délégués communiquent un compte rendu aux familles (ils sont tenus à la confidentialité lorsqu'il s'agit d'informations personnelles).

Ils peuvent aussi jouer un rôle de médiation lorsqu'il y a divergence entre les propositions du conseil de classe et les souhaits des familles au sujet de l'orientation d'un élève.

Pour nous rejoindre :

Remplissez votre bulletin d'adhésion ci-joint et retournez-le au plus vite

dans notre boîte à lettres au collège, à l'entrée de l'établissement.

L'union c'est la force d'entreprendre ensemble

et de mettre au service de nos enfants les compétences de cette union.

Rejoignez nous!

Contact Aurélie LURINE :

06-15-07-93-24 ou Mail : peep.collegelacanau@gmail.com

Rejoignez nous!

| | | |
|--|--|--|
| 2021 | ASSOCIATION PEEP COLLEGE LACANAU VILLE Siège social : 3 rue de l'aiguillonne - 33680 LACANAU Mail : peep.lacanauville@gmail.com | BULLETIN D'ADHÉSION |
| 2022 | Contact : 06-15-07-93-24 facebook : https://fr-fr.facebook.com/peeplacanauville/ | COLLÈGE |
| PARENT ADHÉRENT | | ÉLÈVE(S) SCOLARISÉ(S) AU COLLEGE |
| <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur | | NOM : |
| NOM : | | PRENOM : |
| PRENOM : | | CLASSE : |
| ADRESSE : | | NOM : |
| | | PRENOM : |
| CODE POSTAL : | VILLE : | CLASSE : |
| Mail parent adhérent | | |
| @ | | NOM : |
| PORTABLE : | | PRENOM : |
| FIXE : | | CLASSE : |
| L'association de parents d'élèves PEEP Lacanau Collège a besoin de parents bénévoles pour fonctionner et pour être représentative. Impliquez vous en participant activement à la vie de votre établissement. | | |
| MERCI DE BIEN VOULOIR COCHER LA OU LES CASES CI-DESSOUS | | |
| Je souhaite siéger aux commissions collège en étant sur la liste électorale | | <input type="checkbox"/> |
| Je souhaite être parent délégué au conseil de classe | | <input type="checkbox"/> |
| Je souhaite aider l'association ponctuellement | | <input type="checkbox"/> |
| Cotisation OBLIGATOIRE pour adhérer à la PEEP Lacanau Collège et bénéficier de ses services pour tous les enfants | | 8 € |
| Règlement de la somme de 8€ en : <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> Chèque à l'ordre de PEEP Lacanau Ville | | |
| Un reçu fiscal vous sera délivré par mail, afin de déduire votre adhésion sur votre déclaration d'impôts | | |
| « Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la fédération PEEP et au fonctionnement de l'association de parents d'élèves de votre établissement qui les conservera pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été collectées. En adhérant à l'association et en remplissant ce formulaire d'inscription, vous acceptez que l'association de parents d'élèves mémorise vos données personnelles et vous autorise l'association à communiquer occasionnellement avec vous si elle le juge nécessaire. En application des articles 39 et suivant de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données personnelles vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à peep.lacanauville@gmail.com ». | | La PEEP est une association de parents d'élèves créée par des parents soucieux avant tout de l'éducation et de l'instruction de leurs enfants. Conscients de la diversité de leurs origines et de leurs opinions, qui constitue la richesse de leur fédération, ils revendiquent leur indépendance politique, syndicale et religieuse. Plus d'informations : peep.lacanauville@gmail.com |